



Préavis municipal : no 15 / 2014

Règlement sur la protection des données personnelles

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission c'est réunie le mardi 18 novembre 2014 en présence de

Mme Véronique Gilliard syndique

Mr Dind Bernard

Mr Angeloz James

Mr Wütrich Thomas

Mr Chevalley Serge et moi-même

Nous avons parcouru et discuté chaque article concernant ce nouveau règlement sur la protection des données personnelles.

Madame la Syndique nous a expliqué que la municipalité c'était basée sur le règlement de la Commune de Peyres-Possens qui est le mieux adapté à notre Commune de Montanaire

Conclusion :

A vu de ce qui précède, la commission propose au Conseil communal de Montanaire :
d'accepter le préavis No 15/2014, Règlement sur la protection des données personnelles tel que présenté.

Lieu et date Chapelle le 30 novembre 2014

Membre Dind Bernard

Membre Angeloz James

Membre Wütrich Thomas

Membre Chevalley Serge

Rapporteur Courvoisier Jacqueline

Le rapport doit être remis impérativement au plus tard 48h avant le conseil